

L'An deux mil seize et le quatre mars à 20 heures, le conseil municipal de la commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie GUILPAIN, maire.

Etaient présents : Sylvie GUILPAIN – Jean-Luc BOUGAULT – Lise-Marie FAVEREAU – Didier VARRANIAC – Alain ARNAULT – Christelle ADAM – Jean-François LASSIAZ – Olivier MOREAU – Michel MOUSSU – Philippe THOMASSIN – Dominique ROUX – Stéphane THÉVIOT

Absents excusés : Dalida CHELBI – Sandrine TANGUY

Secrétaire : Sylvie GUILPAIN

ORDRE DU JOUR

Situation travaux inscrits dans les orientations budgétaires 2016.

Travaux de « centralisation » du chauffage électrique dans bâtiments mairie – école – garderie.

Prévision de crédits au compte 1068 du budget primitif Eau et assainissement 2016 pour couvrir les restes à réaliser 2015.

Questions diverses

Madame le maire procède à la lecture du procès-verbal de la réunion du 04 mars 2016, qui est adopté à l'unanimité.

1- Situation travaux inscrits dans les orientations budgétaires 2016

Point sur les travaux en cours et ceux à entreprendre :

Programme voirie 2016

La route de la Guetterie est à terminer. Le « Chemin Martin Costel » et « l'Impasse Jean Bertrand » aux Mardelins sont à prévoir. La réfection de la « Place Saint Louis » dont la proposition chiffrée s'élève à 36 500 € TTC, est à envisager.

Une demande d'aide financière dans le cadre de l'enveloppe parlementaire sera déposée.

Remplacement des candélabres

Dans le cadre de la réfection du parc de l'éclairage public, 30 candélabres ont été remplacés. Une nouvelle commande de 50 appareils est en attente. Des horloges astronomiques sont également posées.

Dysfonctionnement électrique dans une classe

L'entreprise PERTIN – GRESSE, mandatée pour le lot « électricité » lors de l'agrandissement de l'école, doit être rappelée pour procéder à la réparation de plusieurs prises électriques dans la classe de Maïté. Il en est de même pour l'assainissement : l'entreprise GEBAT, chargée du lot « maçonnerie », doit être de nouveau contactée.

Aménagement des archives

Il est décidé d'acheter des armoires de rangement. Lise-Marie FAVEREAU se charge de passer commande.

Réfection du local des pompes

L'assemblée décide de contacter Bussy-le-Repos, commune avec laquelle Chaumot partage le local, pour procéder à sa réfection.

Continuité des travaux dans la salle communale

Restent à terminer l'encadrement de la niche ainsi que les peintures murales pour lesquelles un peintre sera consulté.

Acquisition de petits équipements

Pour les besoins du service technique, le souffleur doit être remplacé. Il suffira de s'adresser au Garage DUBOIS pour obtenir des conseils sur le modèle à choisir. Un aspirateur plus léger pour entretenir l'escalier et la salle du conseil municipal est indispensable. Lise-Marie FAVEREAU se charge de cet acquisition.

2-Travaux de « centralisation » du chauffage électrique dans bâtiments mairie – école - garderie

En raison d'un problème récurrent depuis quelques années où chacun manipule les convecteurs électriques, occasionnant donc une surconsommation, Madame le maire envisage d'installer un système de centralisation du chauffage. Cette solution permettra d'obtenir une température constante et confortable. L'offre proposée par l'entreprise J.M GABRIELLI s'élève à 4 212 € TTC. Le Conseil municipal approuve l'idée.

3- Prévion de crédits au compte 1068 du budget primitif Eau et assainissement 2016 pour couvrir les restes à réaliser

Délibération n° 2016/04/03

Madame le Maire explique au Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires en sections de fonctionnement et d'investissement comme indiqué dans le tableau annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'adopter la décision modificative jointe pour le budget eau et assainissement 2016.

4- Questions diverses

A propos des syndicats et commissions...

Syndicat de la Fourrière du Sénonais

Le quorum n'étant pas atteint, le comité syndical a reporté la réunion à une date ultérieure.

Syndicat du Legs Thénard

L'ONF a fait une proposition acceptée par les membres du syndicat : deux parcelles de bois, coupées par une entreprise, seront vendues aux intéressés résidents des cinq communes au prix de 35 € le stère. Les commandes seront passées par mail. Le bois invendu reviendra au syndicat.

Les travaux du pigeonnier sont inscrits parmi les prévisions de l'ALEFPA.

Syndicat de la gendarmerie

Le projet d'extension de la brigade de Villeneuve-sur-Yonne est en cours.

Syndicat du centre de secours

Il a été décidé d'installer un défibrillateur à Bussy-le-Repos, Véron, Villeneuve-sur-Yonne et Les Bordes. La réparation du camion du CPI d'Egriselles-le-Bocage s'est élevée à 11 000 €.

Ecole communale

Les conseillers en charge des affaires scolaires font une synthèse du dernier conseil d'école :

- Projet théâtre : représentation à Sens le 24 mai 2016, à Chaumot le 31 mai 2016 et à Villeneuve-sur-Yonne le 4 juin 2016.
- Les travaux du mur d'enceinte de l'école sont à réaliser pour fin mai, ceci dans l'objectif d'y réaliser une fresque par les enfants.
- Dans le cadre du plan vigipirate, des exercices de confinement ont dû être organisés au sein des classes.

- La kermesse aura lieu le 26 juin prochain.
- Angélique BUGNET, directrice de l'école, quitte Chaumot par voie de mutation dès la rentrée de septembre 2016.

Autre sujet évoqué...

- Le repas communal est fixé le 6 novembre 2016.
- La commission « bulletin » se réunit le 25 avril 2016 pour la préparation des prochaines brèves de Chaumot qui seront publiées fin juin, début juillet.

La séance est levée à 23 h.

Les membres du Conseil municipal,

Le maire,